

SOLUNI

Communiqué de presse

Soluni a acquis les participations détenues par CNN et Martin GmbH

dans le capital de CNIM

Paris, le 17 juillet 2014

Soluni annonce avoir procédé ce jour à l'acquisition de l'intégralité des actions Constructions Industrielles de la Méditerranée (« **CNIM** ») détenues par la Compagnie Nationale de Navigation (« **CNN** ») et Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik (« **Martin GmbH** ») au prix de 105 euros par action, et ce conformément aux engagements fermes et irrévocables de cessions qui lui avaient été consentis le 1^{er} juillet 2014¹.

A l'issue de ces acquisitions, Soluni détient 56,35 % du capital et 56,17 % des droits de vote de CNIM. Conformément à la réglementation, Soluni déposera prochainement un projet d'offre publique d'achat simplifiée portant sur l'ensemble des actions CNIM au prix de 105 euros par action. Le prix de l'offre sera réduit, le cas échéant, du montant de la distribution exceptionnelle annoncée par CNIM, sous réserve de l'approbation par son assemblée générale des actionnaires. L'expert indépendant désigné par CNIM le 2 juillet dernier (Farhouat Finance) rendra un rapport sur les conditions financières de cette offre au conseil de surveillance de CNIM. Ce projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire sera soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers. Soluni ne demandera pas le retrait obligatoire des actions CNIM à l'issue de cette offre.

Contact presse : Fabrice Rémon

Tel : + 33 1 53 70 05 50

Portable + 33 6 33 73 88 83

Contact société : contact.soluni@gmail.com

SOLUNI SA
RCS PARIS B 400 544 292

¹ Voir notre communiqué diffusé le 1^{er} juillet 2014. CNN et Martin GmbH ont toutes deux reçu le dividende annuel 2013 de CNIM d'un montant de cinq euros par action mis en paiement le 2 juillet 2014.